

ANALYSER les ATOUTS et FRAGILITE

- *« Les soins palliatifs sont des soins actifs, continus, évolutifs, coordonnés et pratiqués par une équipe pluriprofessionnelle.*
- *Ils ont pour objectif, dans une approche globale et individualisée, de soulager la douleur physique ainsi que les autres symptômes, et de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle, dans le respect de la dignité de la personne soignée.*
- *Les soins palliatifs cherchent à éviter les investigations déraisonnables et se refusent à provoquer intentionnellement la mort.*

Bilan du Malade

Quelques repères:

- Indice de Karnovski
- Status OMS
- Nutrition: Albumine ou perte de poids
- Grille de Sebag-Lanoë
- Evaluation de la douleur: EVS, EVA, ECPA, DOLOPLUS, AlgoPlus, EN

Bilan de la Famille

- Famille directe et proches
 - Conjoint valide ou non
 - Enfants
 - Voisins
- Associations de Bénévoles: fiche CARESP ou site CBSP

Bilan de l'Equipe

- **Constitution de l'équipe habituelle**
 - MG disponible 24/24 (nuit, WE, vacances)
 - IDE disponible 24/24 (nuit, WE, vacances)
 - Pharmacien: délai de délivrance, stockage de médicaments prescrits en avance
 - Kinesithérapeute, ...
- **Possibilité de professionnels supplémentaires**
 - Lutter contre l'épuisement qui vient très vite

CONNAITRE LES CAPACITES PROFESSIONNELLES

CLINIQUES , TECHNIQUES ET PSYCHOLOGIQUES

	Facile ou possible si bien préparer	Difficile	Non souhaitable ou impossible
Evacuation d'un fécalome Ponction d'ascite Calmer une dyspnée modérée terminale Prescrire >500mg de morphine orale à effet retard Tenir un cahier de transmission Parler de sa mort avec un malade Annoncer explicitement un cancer Louer le matériel nécessaire Assurer une dynamique et cohérence entre les soignants	+		
Calmer une dyspnée majeure terminale Modifier stratégies hospitalières en les adaptant au domicile Aider à établir des directives anticipées	+	+	
Assurer une réelle coordination entre soignants Mettre en place des décisions collégiales		+	
Soigner un malade contre la volonté de l'hôpital		+	+
Ponction pleurale Soigner un malade vivant seul avec symptômes sévères Soigner un malade avec entourage hostile ou non coopérant Annoncer la date de sa mort à un malade			+ +

Bilan social

- **Le FNASS: voir fiche**

Le Fonds FNASS est un dispositif de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) qui apporte une aide financière, sous certaines conditions, pour soutenir le maintien ou [le retour à domicile d'une personne gravement malade en fin de vie](#) nécessitant une prise en charge en soins palliatifs.

- **Les aides spécifiques**

- congé de solidarité familiale, puisqu'il institue une allocation destinée à compenser la perte de revenus liée à l'accompagnement d'un parent ou d'un proche durant un tel congé, **durée maximale de 3 mois, renouvelable une fois.**
- une allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie est versée à la personne qui accompagne à domicile une personne en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable. En **2013**, le montant de l'allocation est fixé à **54,17 euros par jour pendant 3 semaines**

Trouver des renforts supplémentaires

- **CBSP:** www.bretagnesoinspalliatifs.com
- **CARESP:** 02 99 87 35 56 anime 2 fiches
 - « Informations pour les patients en soins palliatifs et leurs familles »
 - « L'offre en soins palliatifs. INFORMATION à destination des professionnels de santé. »
- **Les structures sanitaires intéressantes:**
 - HAD
 - EMSP
 - LISP
 - USP
 - Services référents